



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉCOLE ROY ET JOLY
RENCONTRE TEAMS – Lundi, 22 juin 2020
19 h 30
Procès-verbal

Étaient présents(es) : **Parents d'élèves :** Mme Catherine Bérubé Mme Isabelle Caillouette Mme Geneviève Landry
Mme Stéphanie Landry Mme Edith Martin Mme Cindy Simard Mme Doris Laliberté-Kirouac
Personnel école : Mme Marie-Hélène Bourgoïn Mme Véronique D'Amours Mme Sophie Jalbert
Mme Chantal Jean Mme Érica Lévesque Mme Josée Vaillancourt

Communauté :

Invités (parents) : Tom Hébert, Dominique Brière, Mélissa Berger, Valérie Sénéchal, Caroline Bossé

Participait également : M. Yannick Beauvais, directeur

Secrétaire : Mme Catherine Bérubé

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
1. Bienvenue, vérification du quorum et ouverture de la séance	Mme Geneviève Landry souhaite la bienvenue à tous et la réunion débute à 19 h 30 après vérification du quorum.	
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	IL EST PROPOSÉ par Mme Chantal Jean QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté. ADOPTÉE à l'unanimité	R-CÉ 19-20-025

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>3. Procès-verbal de la réunion du 10 février 2020 3.1. Adoption</p> <p>3.2. Suivis</p>	<p>IL EST PROPOSÉ par Mme Sophie Jalbert</p> <p>QUE le procès-verbal de la rencontre du 10 février 2020 soit adopté tel que présenté.</p> <p>ADOPTÉE à l'unanimité</p> <p>Aucun suivi</p>	<p>R-CÉ 19-20-026</p>
<p>4. Points de la direction 4.1. Pour approbation : 4.1.1. Projet éducatif</p> <p>4.1.2. Plan d'action pour prévenir et traiter l'intimidation et la violence (adoption bilan)</p> <p>4.1.3. Budgets 2020-2021 (adoption)</p>	<p>M. Yannick remettra le projet éducatif au début de l'année prochaine et ce point sera remis à la première rencontre du conseil d'établissement.</p> <p>M. Yannick présente le bilan du plan d'action pour prévenir et traiter l'intimidation et la violence. Il mentionne les points forts de l'année 2019-2020 et les objectifs de l'année 2020-2021.</p> <p>M. Yannick présente le budget pour l'année 2020-2021 : celui de l'école Roy est de 20 950 \$ et celui de l'école Joly est de 27 344 \$, une augmentation totale de 1 560 \$ comparativement à l'année précédente. Total de 47 294 \$ pour le budget de base que M. Yannick décrit plus en détail.</p>	<p>Ajouter ce point, première rencontre</p>

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>4.1.4. Liste du petit matériel</p> <p>4.1.5. Fin des classes pour les élèves de maternelle</p> <p>4.1.6. Fin des classes pour les élèves du primaire</p> <p>4.1.7. Rapport annuel du conseil d'établissement</p> <p>4.1.8. Montants réclamés aux parents :</p> <p>4.1.8.1. Cahiers d'activités</p> <p>4.1.8.2. Sorties de fin d'année</p>	<p>Les listes de petit matériel sont présentées.</p> <p>Les élèves de maternelle 5 ans termineront le mardi 23 juin 2020.</p> <p>En raison des travaux prévus à l'école Roy à l'été 2020, les élèves du primaire termineront le lundi 22 juin 2020 afin que les enseignantes puissent vider les classes. Les élèves de 6^e année de l'école Joly termineront aussi le 22 juin pour permettre aux enseignants de ramener le matériel qui avait été déplacé à l'ÉSRDL à l'école Joly. Les autres élèves de l'école Joly termineront le mardi 23 juin.</p> <p>Le rapport annuel du conseil d'établissement sera également présenté à l'assemblée générale de parents en septembre 2020.</p> <p>Les montants maximums réclamés aux parents pour les cahiers d'activités ont été fixés à 60 \$ pour le premier cycle et à 70 \$ pour le 2^e et 3^e cycle.</p> <p>Pour les sorties de fin d'année, le montant maximal réclamé aux parents est de 25 \$. Dans plusieurs cas, le transport est fourni par l'école. À noter qu'il n'y a pas eu de sorties de fin d'année en juin 2020 en raison de la Covid-19.</p>	<p>Rapport à présenté à l'AG de parents de septembre.</p>

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>4.1.9. Horaire entrée progressive maternelle 5 ans 2020-2021</p> <p>4.2. Organisation scolaire 2020-2021</p>	<p>M. Yannick présente l'horaire de l'entrée progressive es maternelle 5 ans pour 2020-2021.</p> <p>M. Beauvais présente l'organisation scolaire pour 2020-2021 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Passe-Partout : 2 groupes • Maternelle 5 ans : 4 groupes • 1^{re} année : 3 groupes • 1^{re}-2^e année : 1 groupe • 2^e année : 3 groupes • 3^e année : 3 groupes dont un à Roy • 4^e année :3 groupes • 5^e année : 3 groupes • 6^e année : 3 groupes <p>Adaptation scolaire : 1 groupe</p> <p>Il y a un enjeu de locaux et d'espace. Selon les demandes du ministère, les locaux pour les spécialités seraient manquants. Une lettre sera faite par M. Beauvais et Mme Geneviève Landry pour démontrer l'ampleur de la situation. Elle sera remise au Centre de services scolaire. Une demande pour les roulottes temporaires a déjà été faite.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Geneviève Landry</p> <p>QUE les points 4.1.1 et du point 4.1.4 au point 4.1.9 ainsi que le point 4.2 soient approuvés et que les points 4.4.2 et 4.4.3 soient adoptés tels que présentés.</p>	<p>R-CÉ 19-20-027</p>

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>4.3. Listes des cahiers d'activités (information)</p> <p>4.4. Vérification des postes CÉ en élection en 2020-2021</p> <p>4.5. Objectifs et principes de répartition – Budget 2020-2021 (consultation)</p> <p>4.6. Présentation du calendrier scolaire 2020-2021</p> <p>4.7. Date de l'assemblée générale de parents</p> <p>4.8. Info-travaux à l'école Roy</p>	<p>ADOPTÉE ET APPROUVÉE à l'unanimité</p> <p>M. Beauvais présente les listes de cahiers d'activités. Le montant des factures se situent en bas des montants maximums autorisés.</p> <p>Trois postes seront en élection en septembre : Mmes Stéphanie Landry, Isabelle Caillouette et Catherine Bérubé. Ce sont des postes de 2 ans.</p> <p>Le conseil d'établissement a déjà été consulté sur le sujet.</p> <p>Les deux journées pédagogiques prévues pour les jeux de l'Est du Québec à la fin février seront peut-être déplacées. Une demande a été faite en ce sens.</p> <p>Date à venir. L'assemblée sera devancée d'une semaine ou deux. Date visée durant la première semaine de septembre.</p> <p>À l'école Roy, les travaux débiteront le 29 juin, le 2^e étage sera refait du plancher au plafond.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
4.9. Photographies scolaires	<p>À l'école Joly, la brique extérieure sera refaite.</p> <p>Les photographies scolaires seront prises dans les premières semaines de septembre et ce sera encore Patric Nadeau.</p>	
5. Point du personnel des écoles Roy et Joly	Mme Chantal Jean et M. Yannick Beauvais félicitent l'effort et l'adaptation au changement de tout le personnel des deux écoles.	
6. Point du service de garde	Mme Josée Vaillancourt étant absente, M. Yannick explique pourquoi le service de garde sera fermé aux élèves le 23 juin saut pour ceux qui seront en présence à cette date, c'est-à-dire le préscolaire 5 ans.	
7. Point de l'O.P.P.	Retour de l'O.P.P. en septembre. Les membres de l'O.P.P. est contente des activités réalisées durant l'année. Mme Chantal Jean félicite l'énergie apportée par l'O'P.P.	
8. Point du représentant au comité de parents	Aucun point.	
9. Point du représentant de la communauté	Aucun représentant.	
10. Rapport du trésorier	La trésorière étant absente, le rapport n'est pas présenté ce soir. Il resterait de l'argent de plus, Mme Véronique D'Amours est mandatée pour faire l'achat de jeux qui serviront à aider les parents.	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
11. Correspondance	Aucune correspondance.	
12. Période de questions de l'assemblée	Aucune question.	
13. Autres points	Aucun autre point.	
14. Levée de l'assemblée	<p>IL EST PROPOSÉ par Mme Érica Lévesque</p> <p>QUE la séance soit levée à 20h 52.</p> <p>ADOPTÉE à l'unanimité</p>	R-CÉ 19-20-028

Geneviève Landry, présidente

Catherine Bérubé, secrétaire